



BULLETIN D'INSCRIPTION

81^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Cognac (16) - **DU 04 AU 11 AOÛT 2019**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après :

Seuls les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme, et/ou les licenciés membres des fédérations de cyclotourisme étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) pourra être limité en fonction des possibilités d'hébergement.

1 - Identité des participants

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle).

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles.

L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme. L'usage du vélo avec moteur thermique est interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre. Ces dernières sont obligatoirement fixées sur le vélo.

2 - Droits d'inscription

En accord avec la Fédération, les droits d'inscription envoyés **après le 1^{er} Juillet 2019 seront majorés de 50 %** sauf pour les étrangers, **cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.**

Le tarif préférentiel de 16 € s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (**saisie correcte de la licence impérative**).

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date d'envoi du **1^{er} juillet 2019**. Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive de la COSFIC 2019.

Les prestations, excursions, repas, randonnées pédestres et Cyclodécouvertes **ne seront en aucun cas remboursés pour toute annulation postérieure au 1^{er} juillet 2019 (date d'envoi)**.

Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (18 €).

3 - L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'Espace jeunes de 8 h 30 à 18 h.

Le bulletin d'inscription « Jeunes » est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (parent ou tuteur).

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

4 - Hébergement Fédéral

- Deux campings fédéraux sur le site de Dizedon sont situés à 3 km environ du village fédéral. Ils seront ouverts du **vendredi 2 août 14 h au lundi 12 août 14 h**.

Les organisateurs rappellent que les campings fédéraux sont des campings éphémères et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau).

Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (certificat médical à fournir).

- Les hébergements collectifs : les petits déjeuners seront pris au village fédéral sauf pour les hébergements extérieurs à Cognac qui seront pris sur place. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis.

Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

- Hébergement chez l'habitant : remplissez et adressez le questionnaire page 26 pour recevoir une proposition d'hébergement. Veuillez ne pas omettre le **règlement forfaitaire de 6 € par personne** pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété.

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (camping, dortoir ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscription. Précisez vos souhaits sur papier libre pour les inscriptions papier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

5 - Restauration

La restauration du soir et les petits déjeuners pourront être pris au village fédéral. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous maintenant.

Les inscriptions sur place seront très limitées.

Les repas du pique-nique du jeudi 08 août 2019 ne se feront que sur réservation.

6 - Excursions

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des guides.

Restauration : **repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront de la permanence et du Camping fédéral.**

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

7 - Randonnées pédestres

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. **L'encadrement est assuré par des accompagnateurs de la Fédération française de randonnée.** La prestation comprend le « transport » et les visites. **Repas tiré du sac à la charge du participant.** Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés, les personnes qui ne seront pas correctement équipées seront refusées. Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance).

8 – Cyclodécouvertes

Rappel : les Cyclodécouvertes ne sont ouvertes qu'aux licenciés de la Fédération.

Le nombre de places est limité, plusieurs circuits sont proposés par jour. **Repas tiré du sac à la charge du participant.**

Les participants se rendront par leurs propres moyens sur les lieux de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

9 – Accusé de réception

Important

Pour une inscription par courrier :

L'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat inscriptions après enregistrement de **votre dossier complet** comportant :

- le **bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes.
- un **chèque** (à l'ordre de la **COSFIC 2019 COGNAC**) du montant global des prestations et inscriptions,
- une **enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20 g** avec vos nom et adresse.

Pour une inscription via internet avec adresse courriel, l'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet.

Pour une inscription via internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription.

10 – Retrait des dossiers

Les dossiers seront retirés :

- le **vendredi 2 août de 14 h à 19 h**,
- le **samedi 3 août de 8h à 19 h**.
 - **Au camping fédéral** pour les participants inscrits dans ce camping (l'emplacement sera transmis par SMS).
 - **Salle du plateau des Pierrières, Châteaubernard** pour tous les autres participants,

- **à compter du dimanche 4 août de 8 h à 19 h, à l'entrée du village fédéral à l'Espace 3000 à Cognac.**

Ce site ne sera pas accessible aux véhicules, des parkings seront à votre disposition aux alentours.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 3 août à 10 h.

Aucun accès à ces sites ne sera possible, ni accepté avant ces dates et heures définies.

11 - Sécurité

Les participants devront impérativement respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités.

Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui sa fiche d'identification pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées. Le port du casque est vivement recommandé.

12 – Porte-monnaie électronique

Il sera le moyen de paiement **unique** sur tous les sites de la Semaine fédérale.

Fixé obligatoirement à votre poignet avec le bracelet, il vous apporte simplicité et sécurité de paiement. Vous l'alimenterez dès l'inscription en précisant au paragraphe I « prestations diverses » le montant choisi : 20 €, 50 €, 80 € ou 100 €.

Cette somme sera portée sur votre porte-monnaie électronique dès sa remise, sans intervention de votre part.

Pour permettre un remboursement rapide de votre solde créditeur, vous devrez obligatoirement créer votre compte sur le site internet Cashless.fr

Les informations portant sur la création de ce compte vous parviendront au cours du 2^e trimestre 2019.

13- Responsabilité

La COSFIC 2019 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La COSFIC 2019 met à disposition à la permanence, sur le camping et sur certains dorts des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toute mesure empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

14- Respect des bénévoles

Toutes les Semaines fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité, tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement, de la Semaine fédérale.

BULLETIN DE RÉSERVATION DE LOGEMENT CHEZ L'HABITANT À COMPLÉTER ET À RENVoyer IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

NE PAS OUBLIER DE VERSER 6€ PAR PERSONNE CONCERNÉE (page 28).

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone : Portable :
E-mail :@.....

DU AU (du samedi 03 août au dimanche 11 août 2019 maximum)

▶▶ **LOGEMENT CHEZ L'HABITANT** OUI NON
PETIT-DÉJEUNER OUI NON
NOMBRE DE PERSONNES NOMBRE DE LITS 1 PLACE NOMBRE DE LITS 2 PLACES
ANIMAUX OUI NON Si oui, précisez :

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL OU FAMILIAL

(Dans ce dernier cas, vérifiez bien que vous avez souscrit une licence famille).

Le cyclo 1, responsable, est obligatoirement licencié à la Fédération française de cyclotourisme.

**Les autres "cyclos" peuvent être des accompagnants non roulants
(la prise de licence est vivement recommandée).**

Comité régional (CoReg) : Club :

Département : N° Fédéral :

	N° LICENCE FFCT	NOM En majuscules	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE F / M	NATIONALITÉ	R = Route V = VTT	UTILISATION DE VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE								
PARTICIPANT N° 2								
PARTICIPANT N° 3								
PARTICIPANT N° 4								
PARTICIPANT N° 5								
PARTICIPANT N° 6								

Coordonnées du RESPONSABLE du groupe ou de la famille

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable : Adresse mail :

A - Droits d'inscription	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Licencié	32,00 €						
Conjoint, concubin ou pacsé licencié et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence « Famille »	16,00 €						
Accompagnateur (non roulant) non licencié	34,00 €						
Moins de 18 ans	GRATUIT						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié	18,00 €						
SOUS-TOTAUX							
						TOTAL A	

B - Accueil des Jeunes

Êtes vous concerné par cette rubrique ? **OUI** **NON** Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel page 33.

Nombre de jeunes inscrits :

Les sous-total B est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

TOTAL B

C - Hébergement

C1 - HORS ORGANISATION - OUI **NON** Si oui, remplir obligatoirement les informations au paragraphe « Renseignements complémentaires ».

C2 - CAMPING FÉDÉRAL - Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du vendredi 02/08/2019 - 14 h au lundi 12/08/2019 - 14 h.

Nous souhaitons êtres regroupés - **OUI** **NON**

NOMBRE D'EMPLACEMENTS	NOMBRE	PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.									
Caravane ou tente avec voiture	x	30,00 €							
Camping-car de PLUS de 8 mètres	x	60,00 €							
Camping-car de MOINS de 8 mètres	x	30,00 €							
Cyclo-camping (sans voiture) tente	x	13,00 €							
NOMBRE DE CAMPEURS									
Plus de 18 ans	x	25,00 €							
Moins de 18 ans	x	10,00 €							
			SOUS-TOTAL C2						

C3 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis)

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits du samedi 03/08/2019 10 h au dimanche 11/08/2019 - 14 h	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Internat de lycée ou MFR ¹ - Un règlement intérieur sera affiché.	145,00 €						
SOUS-TOTAL C3							

C4 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	6,00 €						
SOUS-TOTAL C4								
SOUS-TOTAUX : C2 + C3 + C4 = TOTAL C								

LA COSFIC 2019 NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT À LA PERMANENCE.

Remplir le questionnaire au bas du règlement page 26.

C5 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - précisez la demande :

PERSONNE AYANT UN BESOIN PARTICULIER QUI NÉCESSITE UN TRAITEMENT MÉDICAL :

.....

▼ DÉCOUVREZ LES MENUS SUR WWW.COGNACSF2019.COM

D - Restauration au village fédéral à la Permanence	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Nombre de petits-déjeuners ¹							
Dimanche 04 août	5,50 €						
Lundi 05 août	5,50 €						
Mardi 06 août	5,50 €						
Mercredi 07 août	5,50 €						
Jeudi 08 août	5,50 €						
Vendredi 09 août	5,50 €						
Samedi 10 août	5,50 €						
Dimanche 11 août	5,50 €						
► Nombre de repas du soir ²							
Samedi 03 août	15,00 €						
Dimanche 04 août	15,00 €						
Lundi 05 août	15,00 €						
Mardi 06 août	15,00 €						
Mercredi 07 août	15,00 €						
Jeudi 08 août	15,00 €						
Vendredi 09 août	15,00 €						
Repas de clôture du samedi 10 août ²	26,00 €						
► Nombre de repas du midi							
Pique-nique du jeudi 08 août ³	12,00 €						
Buffet du dimanche 11 août	15,00 €						
SOUS-TOTAUX							
							TOTAL D

(1) Pour les personnes logées en hébergement collectif sur Cognac, le petit-déjeuner sera pris au village fédéral. Pour les logements collectifs extérieurs à Cognac, petit-déjeuner sur place.

(2) En fonction des places disponibles - nombre limité.

(3) Le prix du pique-nique inclus la visite de la distillerie Martell.

E - Réservations excursion à la journée - 100 personnes maximum par excursion.

Deux départs prévus : village fédéral (VF) ou camping fédéral (CF). Choisir pour la semaine un lieu de départ : VF CF

Nombre limité par jour - Réparties sur plusieurs visites - Repas tiré du sac à votre charge. - Transport et visites inclus dans le prix.	HANDICAP MOTEUR O / N	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 04 août								
1 - Chemin de la pierre - Saint-Porchaire : château de la Roche Courbon ; Crazannes, anciennes carrières et lapidaires.		31,00 €						
2 - Autour de Cognac - Visite de Jonzac et du Paléosite de Saint-Cézaire.		33,00 €						
► Lundi 05 août								
1 - En Longeant l'estuaire - Saint-Seurin-d'Uzet : tout sur le caviar ; Talmont (<i>Plus beau village de France</i>) et Meschers : visite des grottes de Régulus.		25,00 €						
2 - Au-delà de l'Atlantique - Brouage : visite de la Citadelle ; Rochefort-sur-Mer : visites de l'Hermione et de la corderie Royale.		40,00 €						
3 - Journée balnéaire - Royan : visite guidée de la ville - Temps libre.		28,00 €						
► Mardi 06 août								
1 - Île-d'Aix - Embarquement à Port-des-Barques. Détour par Fort-Boyard et temps libre à île-d'Aix.		35,00 €						
2 - La route verte - Bourg-sur-Gironde : visite guidée de la ville. Blaye : visite de la citadelle de Vauban (<i>Unesco</i>)		37,00 €						
3 - Saintes - Amphithéâtre, église Saint-Eutrope, arc de triomphe, abbaye aux dames. (a)		26,00 €						
4 - Angoulême - Vieille ville, les murs peints, musée du papier, musée de la bande dessinée. (a)		28,00 €						
► Mercredi 07 août								
1 - Vers la Dordogne - Villebois-Lavalette, Brantôme : visite de l'abbaye. Château de Bourdeilles. Coutellerie de Nontron		28,00 €						
2 - La Saintonge dorée - Aulnay-de-Saintonge : visite de l'église (<i>Unesco</i>). Dampierre-sur-Boutonne : visite du château.		30,00 €						
3 - Saintes - Amphithéâtre, église Saint-Eutrope, arc de triomphe, abbaye aux dames. (a)		26,00 €						
4 - Angoulême - Vieille ville, les murs peints, musée du papier, musée de la bande dessinée. (a)		28,00 €						
► Jeudi 08 août								
1 - Balade sur l'estuaire : embarquement au pôle nature de Vitrezay. Visite guidée et pique-nique sur l'île nouvelle.		39,00 €						
► Vendredi 09 août								
1 - L'huître de l'eau à la bouche - Marennes : visite de l'éco-musée de l'huître. Traversée des parcs à huîtres par le train des mouettes – Mornac-sur-Seudre.		36,00 €						
2 - Villages pittoresques - Vertheuil-sur-Charente : visite du château et du village ; Nanteuil-en-Vallée : visite de l'abbaye ; Fléac : visite d'une distillerie.		28,00 €						
3 - Journée balnéaire - Royan : visite guidée de la ville - Temps libre.		28,00 €						
4 - Saintes - Amphithéâtre, église Saint-Eutrope, arc de triomphe, abbaye aux dames. (a)		26,00 €						
5 - Angoulême - Vieille ville, les murs peints, musée du papier, musée de la bande dessinée. (a)		28,00 €						
► Samedi 10 août								
1 - Vallée de la Tardoire - La Rochefoucauld : visites du château et de la chocolaterie ; Rancione : visite d'un moulin à huile et à farine sur la Tardoire.		32,00 €						
2 - Entre Dronne et Dordogne : Saint-Émilion : visite guidée de la ville ; Aubeterre-sur-Dronne : visite de l'église souterraine, temps libre.		35,00 €						
3 - Angoulême - Vieille ville, les murs peints, musée du papier, musée de la bande dessinée. (a)		28,00 €						
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL E	

Entre le 1^{er} et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix.
Voir détail des excursions sur le site ⇒ www.cognacs2019.com (a) Excursions locales - Places limitées à 45 pers. par jour et par destination.

F - Cyclo-découvertes Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac et transport à votre charge. Balades encadrées. Nombre limité de participants	KM	HANDICAP MOTEUR O / N	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 04 août									
Cognac, le grand tour ► Cognac	28		10,00 €						
► Lundi 05 août									
De François 1 ^{er} à François Mitterrand ► Cognac	52		10,00 €						
Borderies et Pays-Bas : patrimoine et industrie ► Cognac	41		10,00 €						
► Mardi 06 août									
Le Marais de la Seugne ► Ars	51		10,00 €						
En suivant le Né ► Merpins	52		10,00 €						
La vallée de l'Antenne : lavoirs et moulins ► Cognac	48		10,00 €						
► Mercredi 07 août									
Le Cognac et ses industries dérivées ► Cognac	48		10,00 €						
La vallée de la Soloire ► Boutiers	50		10,00 €						
Art Roman en Saintonge ► Salignac-sur-Charente	53		10,00 €						
► Vendredi 09 août									
Un cru d'excellence ► Segonzac	49		10,00 €						
Le circuit des vallées ► Cognac	54		10,00 €						
Au pays des Santons ► Saintes	40		10,00 €						
► Samedi 10 août									
La douceur du fleuve Charente ► Gensac-la-Pallue	49		10,00 €						
Cognac et gastronomie ► Gimeux	51		10,00 €						
Virée dans les fins bois ► Nercillac	51		10,00 €						
SOUS-TOTAUX									
								TOTAL F	

G - Randonnées pédestres à la journée Nombre limité par jour - Repas tiré du sac à votre charge. Transport et visites inclus dans le prix.	KM	HANDICAP MOTEUR O / N	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 04 août									
Jarnac « Entre Charente et coteaux »	8 km		12,00 €						
	15 km		12,00 €						
► Lundi 05 août									
Lignières Sonnevile « Chapelles et châteaux aux pays du lin »	9 km		10,00 €						
	21 km		10,00 €						
► Mardi 06 août									
Saint-Jean d'Angely « Sur les rives de la Boutonne »	9 km		12,00 €						
	12 km		12,00 €						
► Mercredi 07 août									
Pons « Sur le chemin des pèlerins »	9 km		12,00 €						
	18 km		12,00 €						
► Jeudi 08 août									
Rouillac « Allons au théâtre »	9 km		12,00 €						
	20 km		12,00 €						
► Vendredi 09 août									
Archiac « Dans les vignes de la Grande Champagne »	11 km		12,00 €						
	19 km		12,00 €						
► Samedi 10 août									
Rochefort « À la découverte du passé militaire de Rochefort »	7 km		15,00 €						
	21 km		15,00 €						
SOUS-TOTAUX									
								TOTAL G	

H - Réservation randonnées VTT Départs du village fédéral tous les jours sauf le jeudi , journée pique-nique.	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint et frais d'organisation. Le repas n'est pas fourni.	20,00 €							
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL H	

(a) Exclusivement pour les soirées à thème, deux départs prévus : village fédéral (VF) ou camping fédéral (CF).

Précisez votre point de départ : VF CF

I - Prestations diverses		PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Cognac : ville d'art et d'histoire - visites guidées dans le vieux Cognac. (a) Soirées à thème « La renaissance » limitées à 100 pers. par soirée								
► Dimanche 04 août	Patrimoine et histoire de Cognac (10 h à 12 h)	6,00 €						
► Lundi 05 août	L'empreinte du cognac (15 h à 17 h)	6,00 €						
► Mardi 06 août	Patrimoine et histoire de Cognac (10 h à 12 h)	6,00 €						
	Soirée à thème : visite du château Panloy avec mise en scène et repas « Renaissance » (a)	46,00 €						
► Mercredi 07 août	L'empreinte du cognac (15 h à 17 h)	6,00 €						
	Soirée à thème : visite du château Panloy avec mise en scène et repas « Renaissance » (a)	46,00 €						
► Jeudi 08 août	Patrimoine et histoire de Cognac (10 h à 12 h)	6,00 €						
	Cognac : le jardin public à l'anglaise classé (15 h à 17 h)	6,00 €						
	Soirée à thème : visite du château Panloy avec mise en scène et repas « Renaissance » (a)	46,00 €						
► Vendredi 09 août	Patrimoine et histoire de Cognac (10 h à 12 h)	6,00 €						
Coffret souvenir verre à Cognac		12,00 €						
Porte-monnaie électronique J'alimente mon porte-monnaie électronique du montant choisi ci-contre. Cette somme sera automatiquement transférée sur mon bracelet à sa remise.		20,00 €						
		50,00 €						
		80,00 €						
		100,00 €						
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL I	

TOTAL GÉNÉRAL ► A + B + C + D + E + F + G + H + I = €

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- Vendredi 02 août 2019 à partir de 14 h
 Samedi 03 août 2019
 Dimanche 04 août 2019
 Autre jour - Lequel :

➤ **RETRAIT DES DOSSIERS, MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION.**
AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 27 ?

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :
Adresse mail :

Votre adresse, si vous n'êtes pas dans un hébergement fédéral :

Adresse de votre logement sur place.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :

**JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE
POUR LE RETOUR DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION
(VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 9)**

"Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions".

Fait à : Le : 2019

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :

COSFIC 2019 - COGNAC CYCLOTOURISME CLUB - BP 90053 - 16102 COGNAC Cedex
Pour toutes informations complémentaires
Secrétariat : 33 (0)6 45 35 68 01 - sf2019.secretariat@gmail.com
Hébergement : 33 (0)5 17 22 17 01 - sf2019.hebergement@gmail.com

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée ;
cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2019.**
Vous pouvez prendre votre licence 2019 sur le site sécurisé : <http://www.licence.ffcyclo.org>

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

Du 04 AU 11 AOÛT 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : Prénom du jeune :
 Date de naissance du jeune : Âge du jeune :
 N° de licence du jeune : CoReg du jeune :
 N° de club du jeune : Club du jeune :

SI LE JEUNE PARTICIPE À LA SEMAINE FÉDÉRALE AVEC D'AUTRES PERSONNES QUE SES PARENTS, INDIQUEZ LES COORDONNÉES DES PARENTS.

Adresse Père :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Mère :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Tuteur :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS

Sorties vélo de 10 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	L	M	M	J	V	S	NOMBRE	PRIX	MONTANT	
VELO ROUTE								x	10,00 €	
VTT								x	10,00 €	

Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.

TOTAL ▶ €

Montant à reporter
Page 27 - Sous-total B**LA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 1^{ER} JUILLET 2019****INFOS**

• Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer ni la coller).

• La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2019 : www.cognacsf2019.com dans le menu **Inscriptions**. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la Cosfic.**ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE****A : Sorties vélo** → Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.

Des circuits seront proposés chaque jour au départ de la permanence.

L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'Espace jeunes (fin d'accueil à 18 h).

Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune.

Être impérativement autonome au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).

Le casque bien réglé est obligatoire.**B : Activités autres que le vélo**

Les activités suivantes : visite de Cognac, piscine, équitation, brevet de la sécurité routière, brevet route ... sont faites par groupes en nombre adapté à l'activité avec un encadrant ayant les diplômes nécessaires. Prévoir un équipement de baignade.

Chaque activité est proposée sur la demi-journée (après-midi).